

Objectif réussite scolaire !

**Obtenir de l'aide quand on a des difficultés en classe c'est possible !
De l'école primaire à l'université, plusieurs solutions sont envisageables :
sociétés spécialisées, associations ou appels aux proches.**

La France est actuellement le pays européen où l'on demande le plus de travail aux élèves à la maison, mais aussi le pays où les mamans travaillent le plus en Europe et où les élèves ont le record mondial de redoublement de classes (38 % des élèves de 15 ans ont déjà redoublé). Résultat : de plus en plus de parents inscrivent leurs enfants à des sessions d'accompagnement scolaire (20 % des élèves de première suivent des cours particuliers) et les sociétés spécialisées sont en plein boom :

Academia (www.academia.fr)
Keepscool (www.keepschool.com)
Il en existe plusieurs dizaines !

Les conditions financières

Leurs prestations ? Des cours à domicile, dispensés par des personnes qualifiées, ou bien des cours par correspondance, via Internet ou par voie postale. Attention, il faut étudier les offres en détail car chacune de ces sociétés propose des formules différentes : certaines obligent à prendre des « blocs » de cours ou à payer un certain nombre d'heures à l'avance, d'autres ne se chargent que de la mise en relation avec un enseignant de votre région sans prendre de commission (www.kelprof.com), certaines formules portent sur tout le programme et d'autres sur des matières précises, certaines sur tout un trimestre et d'au-

tres sur les vacances...

Pour le prix, comptez de 20 à 30 € pour une heure de cours plus éventuellement les frais de déplacement. Ces organismes sont soutenus par l'État qui offre une réduction d'impôt de 50 % du montant dépensé, dans le cadre de l'emploi d'une personne à domicile. Ce système s'applique d'ailleurs aussi si vous faites appel à une personne de votre entourage que vous déclarez (voisin, prof. en retraite...).

Cette solution peut être plus pratique pour l'enfant, qui connaîtra mieux son interlocuteur, mais aussi pour vous car le coût est plus facilement négociable. Examinez donc les petites annonces que les intéressés ne manquent pas de diffuser sur les panneaux d'affichage des écoles et autres lycées.

Pensez au bénévolat

Heureusement, il existe des solutions gratuites. Des municipalités et associations proposent ainsi de tels services bénévolement :

www.entraidescolaireamicale.org
Certains établissements scolaires privés ou publics proposent aussi un accompagnement après les cours, commencez donc par vous renseigner auprès de celui de votre enfant.



Toutes les solutions sont envisageables, l'aide à domicile s'adresse aux plus jeunes

Sur Internet, des sociétés et associations proposent gratuitement des conseils, des logiciels spécialisés dans l'aide aux devoirs et des fiches d'exercices. Voyez par exemple :

www.yazata.com
www.aideauxdevoirs.com ou
www.academium.com

L'Éducation nationale a d'ailleurs prévu de développer massivement ses propres systèmes par Internet courant 2007. Attention toutefois : l'accompagnement scolaire en ligne s'adresse à des enfants matures et organisés, capables de se motiver seul devant l'écran. Un dernier conseil, gardez du recul : il ne s'agit pas de saturer votre enfant de travail. L'idéal, c'est d'en parler avec lui pour définir ensemble le meilleur soutien qui le fera progresser.